

Table_1625_09.jpg

M. DC. XXV.

Pape pour les fenir aux enuirons de Rome. Pour-
quoy le Roy d'Espagne a vn grand credit dans le
College des Cardinaux. Ialousie des Espagnols
croyans que le Pape inclinoit d'amitié vers la Fran-
ce.

*Le Pape nomme son neveu le Cardinal Barbe-
rin, pour Venir Legat en France. 185.*

*Le subject de la Legation desagreable aux François.
Lettres du Pape sur la Legation.*

*Les Ministres & Pedagogues Lutheriens de
la basse Autriche, au dessus de l'Ens, bannis
& chassez par Edit de l'Empereur. 199.*

*En Allemagne les subjects suiuent la Religion du
Prince, exceptés terres de la Maisson d'Auttriche.
Les deux Temples des Lutheriens à Prague donnez
aux Carmes deschaussez, & aux Iesuites. Deffenses
aux Lutheriens de Vienne d'aller au Fresche Luthe-
rien à Hornals, ny de faire aucun exercice de la Re-
ligion Lutherienne en leurs maisons.*

*Du contentement que l'Empereur donna aux
Princes Lutheriens Allemans partisans de la
Maisson d'Autriche. 203.*

*En Allemagne, qui n'est pas affectionné à l'Espa-
gnol n'est pas Catholique.*

*Le party d'Autriche, d'Espagne & de Ba-
nieres, veut perdre entierement la Maisson
Electoral de Palatins. 204.*

*Le different de Piombin terminé en la Cour
Imperiale. 204.*

*Dessein des Imperiaux de porter la guerre en Fran-
ce.*

*Ce qui s'est passé au Languedoc, durant les trois
premiers mois de ceste année. 206.*

Conference du Duc de Rohan, & du Sieur de Sou-

Table_1625_10.jpg

M. DC. XXV.

bize freres, en la ville de Cattres. Le Duc de Rohan enuoye la Duchesse sa femme, pour practiquer les villes du Languedoc à se reuolter contre le Roy. Vigilance du President Caminade. Le Marquis de Ragny enuoyé au Languedoc, avec trois Regiments. Plusieurs Officiers & Bourgeois des villes tenuës par les Reformez ne veulent entendre au soufleuement du Duc de Rohan.

Arrest du Parlement de Tholose, contre les Sieurs de Lusignan, Marual & Rapin, qui s'estoient allez loger dans Montauban. 209.

Ce que dit le Sieur d'Oliue Aduocat du Roy, en la Senelchaussée de Tholose, à l'entherinement de la Declaration du Roy, contre le Sieur de Soubize. De la Clemence du Roy enuers luy: de ses submissions, ses protestations, son inconstance, sa legereté, son ferment, sa fuite: ressent pour la seconde fois la Clemence du Roy: sa troisieme Rebellion.

Le Manifeste du Sieur de Soubize, ou Discours sur la prise de ses armes en l'an 1625. avec les Responces. 219.

Les Huguenots factieux crient qu'il faut faire la guerre à l'Espagnol, & cependant ils surprennent les vaisseaux du Roy, au port de Blauet. Tiltres que se donne le Sieur de Soubize. Plaisante equiuoque du Fort de Blauet, au Port de Blauet. Entreprise des Rebelles Reformez, sur Aiguemortes, Montelimar, & Blauet. Ingratitude & mescognoissance des Rebelles Reformez Le Duc de Rohan, & le sieur de Soubize, depuis le decez de Henry le Grand, ont esté de tous les partys des Mescontents, contre le Roy. La vraye extirpation des Heresies ne se faiët que par le glaive de Dieu, & la doctrine des Prelats. Les Catholiques ne desirent point la mort des Pretendus Reformez, mais leur conuersion. Il ne faut parler & iuger des Roys, qu'avec reuerence & estonnement. Les vertus des Roys sont réglées, par les interests, & par les loix de leurs Estats. Ce quo

M. DC. XXV.

ils doiuent faire par raison d'Etat. Bien que les Roys
 facent voir des changemens aux cours des affaires,
 les subjects ne doiuent pas douter que la cause n'en
 soit iuste, encor qu'elle leur soit incogneue. Que
 c'est qu'estre Roy tres-juste. Les Roys sont obligez
 de preferer les loix de l'Etat à toutes leurs promes-
 ses particulieres. Les peuples ne doiuent exiger des
 promesses de leurs Roys, qui puissent blesser leur au-
 thorité. Tous Traictez entre Souuerains de cōtraire
 Religion, doiuent estre accomplis de bonne foy. S.
 Gregoire a gardé de bonne foy, ce qu'il a promis aux
 heretiques. Punitiō Diuine des Souuerains qui n'ont
 pas gardé la foy promise à des Souuerains Infidelles.
 La promesse entre vn Roy & ses subjects, differe de
 celle qui se fait entre Souuerains. Le Roy deuoit re-
 donner en garde Saumur au sieur du Plessis, au cas
 qu'il n'eust point de guerre contre les Rebelles Ref.

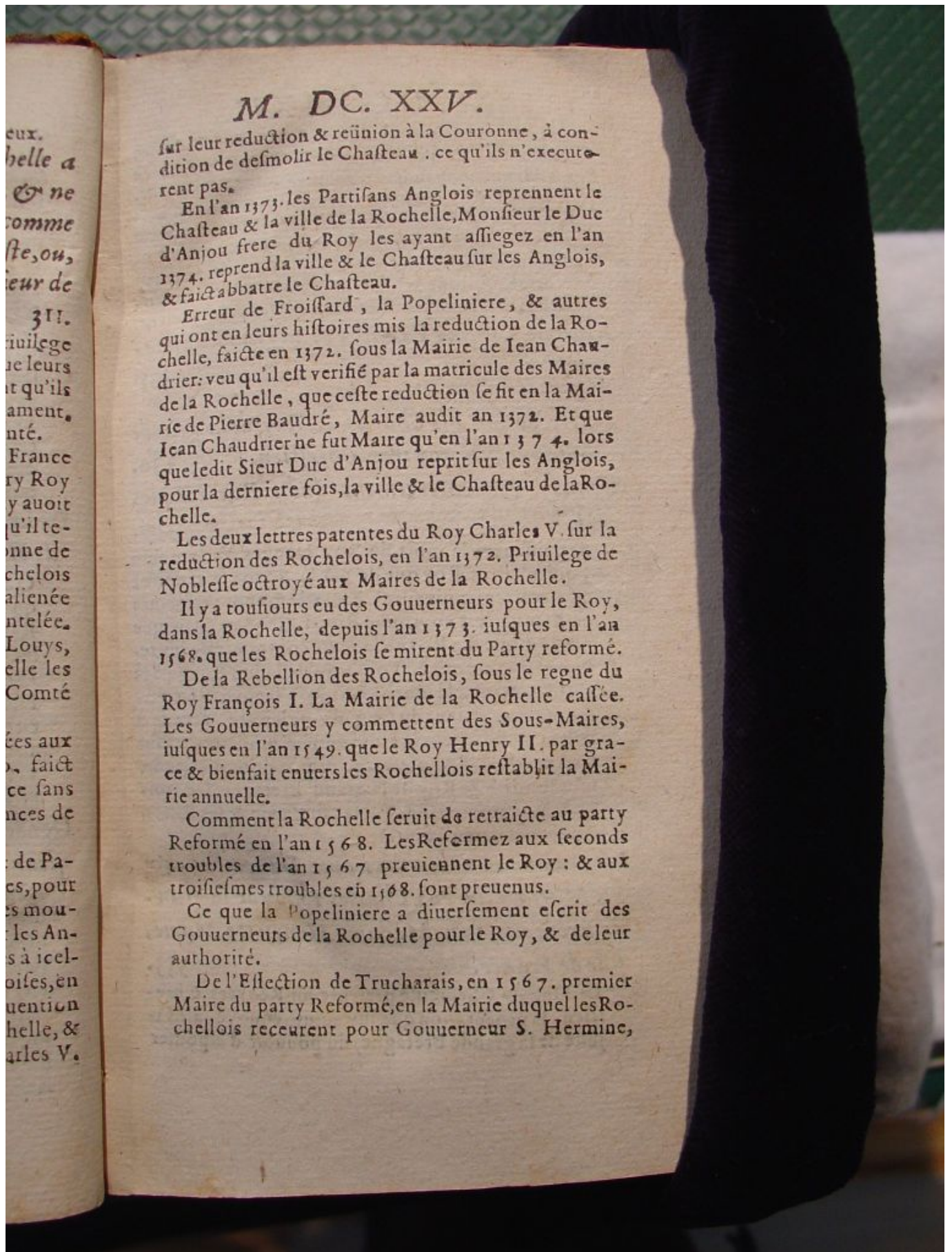
*De la Conference de Renier entre le Connestable
 de Luynes & le Duc de Rohan.* 259.

Qu'est-ce qui a tousiours remis le party Ref. lors
 qu'il estoit le plus prest de sa ruine. Des perfidies des
 Rebelles Reformez, les vns enuers les autres: Ce que
 les Historiens Reformez en ont escrit. Etat du bas
 Languedoc, apres la leuée du Siege de Montauban.
 Diuisions entre le Duc de Rohan, & l'Assemblée
 circulaire du bas Languedoc. Lettres des Rochelois
 au sieur de Soubize sur la prise des Sables d'Olonne.
 Vers que les Penitens Bleus ont fait grauer au
 Frontispice de leur Eglise à Tholoze.

*Des deffiances entre le Duc de Rohan, & le
 sieur de Berticheres.* 272.

Dessein du sieur de Brizon zelé Reformé, de se ren-
 dre maistre de Nismes, & des moyés que tint le Duc
 de Rohan, pour l'empescher, & pour le faire ar-
 rester à Vzez Places du bas Languedoc reduites
 en l'obeyssance du Roy. Necessitez qui contraigni-
 rent le Duc de Rohan au Siege de Montpellier a de-
 mander Pardon & Paix. De la faction des Cathari-
 nots dans Mōtpellier. Police des Eglises pretenduës
 Ref, pour la tenuë de leurs Conciles nationnaux.

Table_1625_13.jpg



M. DC. XXV.

sur leur reduction & reünion à la Couronne, à condition de desmolir le Chasteau . ce qu'ils n'executerent pas.

En l'an 1373. les Partisans Anglois reprennent le Chasteau & la ville de la Rochelle, Monsieur le Duc d'Anjou frere du Roy les ayant assiegez en l'an 1374. reprend la ville & le Chasteau sur les Anglois, & fait abbatre le Chasteau.

Erreur de Froissard, la Popelinier, & autres qui ont en leurs histoires mis la reduction de la Rochelle, faite en 1372. sous la Mairie de Iean Chaudrier: veu qu'il est verifié par la matricule des Maires de la Rochelle, que ceste reduction se fit en la Mairie de Pierre Baudré, Maire audit an 1372. Et que Iean Chaudrier ne fut Maire qu'en l'an 1374. lors que ledit Sieur Duc d'Anjou reprit sur les Anglois, pour la derniere fois, la ville & le Chasteau de la Rochelle.

Les deux lettres patentes du Roy Charles V. sur la reduction des Rochelois, en l'an 1372. Priuilege de Noblesse octroyé aux Maires de la Rochelle.

Il y a tousiours eu des Gouverneurs pour le Roy, dans la Rochelle, depuis l'an 1373. iusques en l'an 1568. que les Rochelois se mirent du Party reformé.

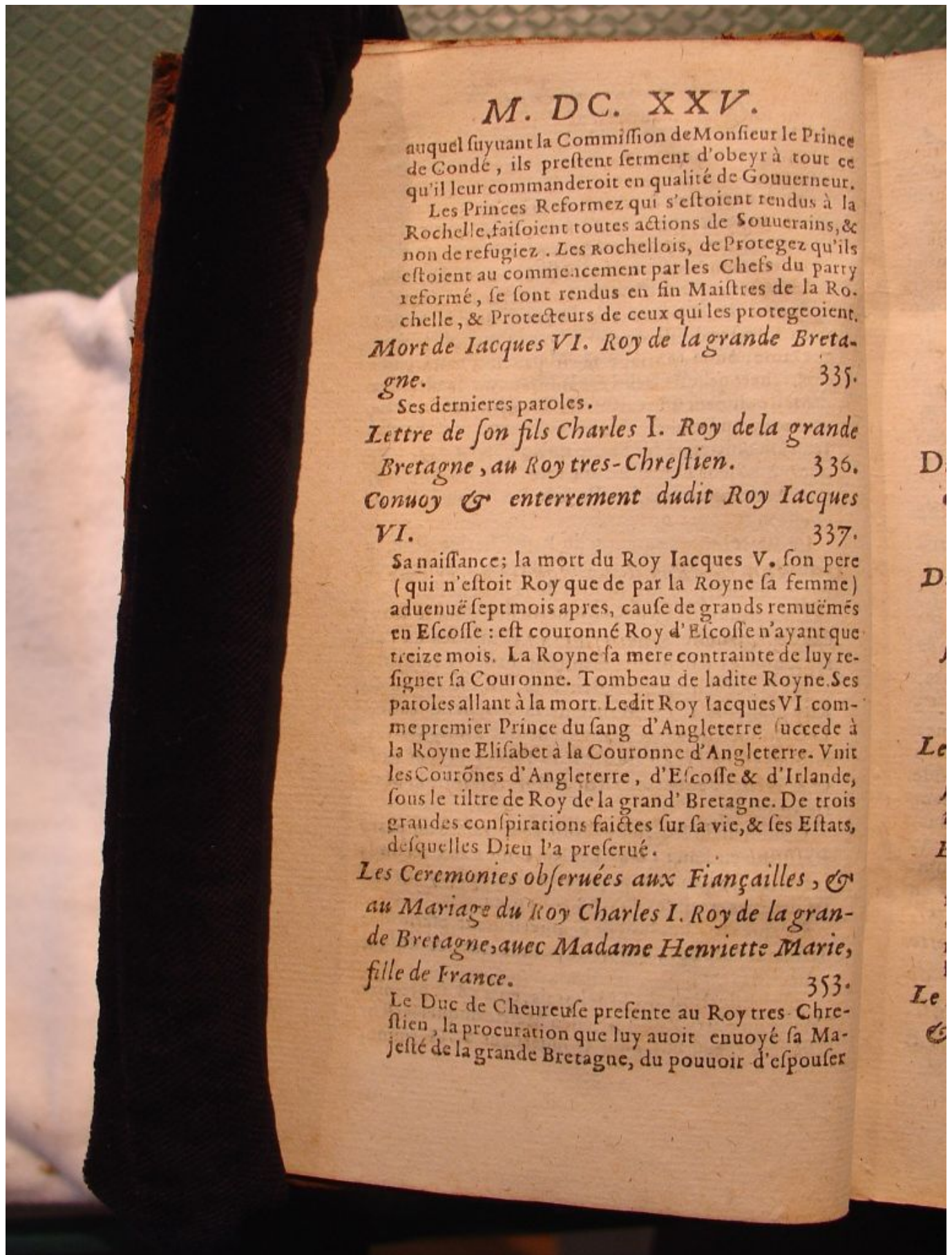
De la Rebellion des Rochelois, sous le regne du Roy François I. La Mairie de la Rochelle cassée. Les Gouverneurs y commettent des Sous-Maires, iusques en l'an 1549. que le Roy Henry II. par grace & bienfait enuers les Rochellois reestablit la Mairie annuelle.

Comment la Rochelle seruit de retraicte au party Reformé en l'an 1568. Les Reformez aux seconds troubles de l'an 1567. preuiennent le Roy: & aux troisiemes troubles en 1568. sont preuenus.

Ce que la Popelinier a diuersement escrit des Gouverneurs de la Rochelle pour le Roy, & de leur autorité.

De l'Eslection de Trucharais, en 1567. premier Maire du party Reformé, en la Mairie duquel les Rochellois receurent pour Gouverneur S. Hermine,

Table_1625_14.jpg



Table_1625_15.jpg

M. DC. XXV.

en son nom, laquelle leuë, fut inserée au bout du Contract. Les fiançailles faictes selon les ceremonies de l'Eglise Catholique par le Cardinal de la Rochefoucault, le 8. May. Le 11. Jour du Mariage, M. le Cheualier de Vendosme représentant le grand Maistre, va prendre ledit Duc, & les Ambassadeurs extraordinaires du Roy de la grand' Bretagne, pour les conduire en l'Archeuesché de Paris, où le Roy, les Roynes, & la Cour se rendent sur les cinq heures de releuëe. L'ordre tenu en allant de l'Archeuesché au Theatre dressé deuant le grand Portail de Nostre Dame, où le Mariage se fit par le Cardinal de la Rochefoucault. Les ceremonies qui se firent à la Messe. L'ordre du retour à l'Archeuesché. Resiouisances publiques.

Du festin Royal fait en la Sale de l'Archeuesché. 362.

Les honneurs qui se firent à la presentation de la seruiette.

Du Manteau Royal des Roynes de France, de celles des Filles de France, des Princesses du sang, & des Duchesses. 363.

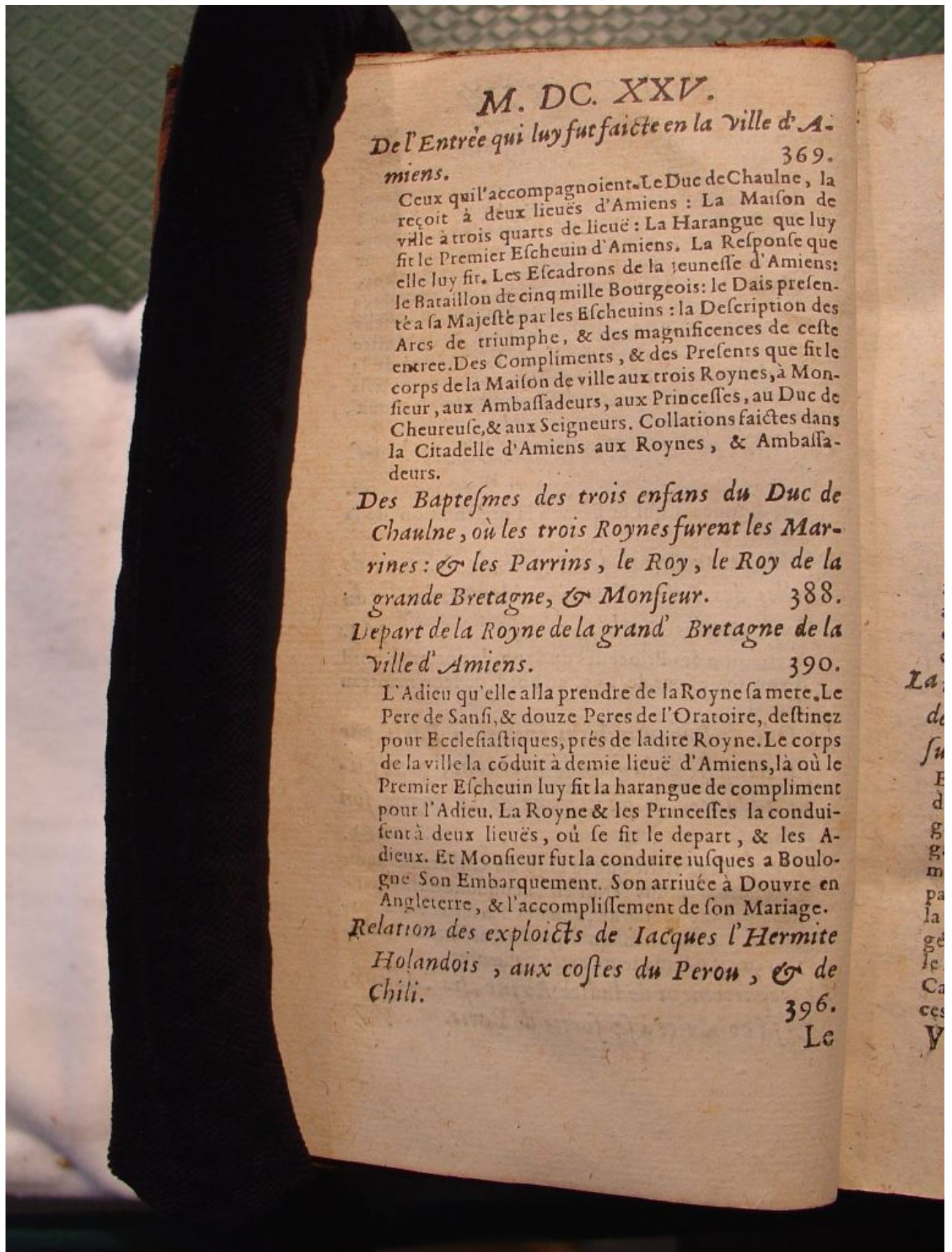
Pretention des Princesses du Sang, de porter vn bord d'vne seule fleur de Lys, au bord de leur manteau Ducal.

Le Duc de Bucquingham enuoyé à Paris par sa Majesté de la grande Bretagne, pour faire aduancer le partement de la Royne son Espouse. 365.

L'Esquipage riche que le Duc de Cheureuse auoit fait faire, pour luy seruir en la conduite de la Royne de la grande Bretagne, veu des Parisiens par admiration. Collation magnifique du Cardinal de Richelieu aux Ambassadeurs extraordinaires.

Le Departement de ladite Royne, ses Adieux, & sa conduite à sa sortie de Paris. 367.

Table_1625_16.jpg



M. DC. XXV.

De l'Entrée qui luy fut faicte en la ville d'Amiens. 369.

Ceux quil'accompagnoient. Le Duc de Chaulne, la reçoit à deux lieuës d'Amiens : La Maison de ville à trois quarts de lieuë : La Harangue que luy fit le Premier Escheuin d'Amiens. La Responce que elle luy fit. Les Escadrons de la jeunesse d'Amiens: le Bataillon de cinq mille Bourgeois: le Dais présentée à sa Majesté par les Escheuins : la Description des Arcs de triumphe, & des magnificences de ceste entree. Des Compliments, & des Presents que fit le corps de la Maison de ville aux trois Roynes, à Monsieur, aux Ambassadeurs, aux Princesses, au Duc de Cheureuse, & aux Seigneurs. Collations faictes dans la Citadelle d'Amiens aux Roynes, & Ambassadeurs.

Des Baptesmes des trois enfans du Duc de Chaulne, où les trois Roynes furent les Marrines: & les Parrins, le Roy, le Roy de la grande Bretagne, & Monsieur. 388.

Depart de la Royne de la grand' Bretagne de la ville d'Amiens. 390.

L'Adieu qu'elle alla prendre de la Royne sa mere. Le Pere de Sansi, & douze Peres de l'Oratoire, destinez pour Ecclesiastiques, près de ladite Royne. Le corps de la ville la cõduit à demie lieuë d'Amiens, là où le Premier Escheuin luy fit la harangue de compliment pour l'Adieu. La Royne & les Princesses la conduisent à deux lieuës, où se fit le depart, & les Adieux. Et Monsieur fut la conduire iusques a Boulogne Son Embarquement. Son arriüee à Douvre en Angleterre, & l'accomplissement de son Mariage.

Relation des exploicts de Jacques l'Hermite Holandois, aux costes du Perou, & de Chili.

396.

Le

M. DC. XXV.

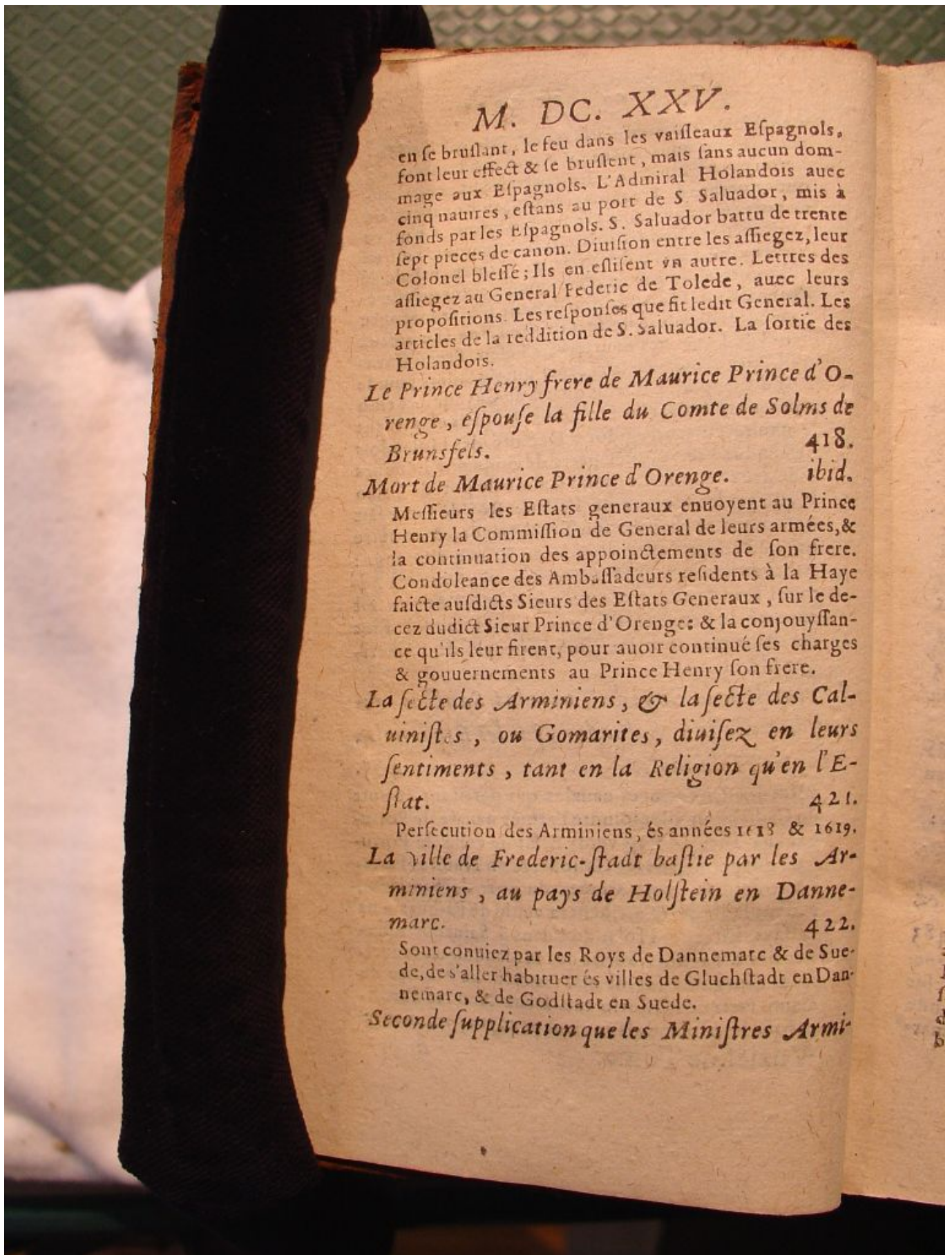
Le Chinchorro nauire Espagnol, pris par les Holandois, qui apprennent du Pilote que la flotte du Perou pour l'Espagne, estoit partie. Dixneuf Caragues, nombre de Fregates, & le Galion Royal bruslez au port de Calao-Lima par les Holandois. Ce qu'un Canonier Holandois pris par les Espagnols, dit au Viceroy de Lima, de l'estat de l'armée nauale de l'Hermitte, & du peu de temps qu'il y auoit qu'elle estoit partie de Holande. Son dessein. L'Hermitte avec six nauires necessité de se retirer en vne Isle à deux lieues de Lima. Ses courses vers Pesco. Prend Gayaquil, & les deniers de la recepte qui s'y faisoit pour le Roy d'Espagne. Les trois quarts de Gayaquil & cinq nauires bruslez par les Holandois, lesquels emmenent le nauire du Corregidor: Deffaite des Holandois descendus à terre, avec perte de cinquante hommes & de deux canons. Le grand Galion du port de Calao bruslé par les Holandois. Le Vice Roy de Lima fait tirer à quatre cheuaux son Truchement, & vn autre qu'il descourrit estre espions du Prince d'Orange: Mort de l'Admiral l'Hermitte, auquel a succédé l'Admiral Iean Hugues. Comment l'Or & l'Argent est apporté du Perou en Espagne. Les Holandois font des Alliances avec les Chilois peuple de l'Amérique Meridionale.

La reprise de la Baye de Todos los Sanctos, & de la ville de S. Salvador, par les Espagnols, sur les Holandois. 405.

Estat des deux armées nauales qui partirent du port de Cadis, pour aller ioindre l'armée nauale de Portugal aux Isles du Cap verd. Estat de celle de Portugal, qui perd vn de ses Galions, & vn Nauire: Partement desdites trois armées du port de Santiago, passent la ligne, & arriuent la veille de Pasques dans la Baye. Estat des Holandois dans S. Salvador, assiégée des Espagnols. Sortie des Holandois en laquelle les Espagnols furent mal traictez. Le Maistre de Camp Pierre de Ossorio tué. Deux Nauires d'artifices que les Holandois auoient enuoyez pour mettre

Vnziesme Tome. §

Table_1625_18.jpg



M. DC. XXV.

en se brulant, le feu dans les vaisseaux Espagnols, font leur effect & se brulent, mais sans aucun domage aux Espagnols. L'Admiral Holandois avec cinq nauires, estans au port de S. Salvador, mis à fonds par les Espagnols. S. Salvador battu de trente sept pieces de canon. Division entre les assiegez, leur Colonel blessé; Ils en eslisent un autre. Lettres des assiegez au General Federic de Toledo, avec leurs propositions. Les responses que fit ledit General. Les articles de la reddition de S. Salvador. La sortie des Holandois.

Le Prince Henry frere de Maurice Prince d'Orenge, espouse la fille du Comte de Solms de Brunfels. 418.

Mort de Maurice Prince d'Orenge. *ibid.*

Messieurs les Estats generaux enuoyent au Prince Henry la Commission de General de leurs armées, & la continuation des appointemens de son frere. Condolence des Ambassadeurs residents à la Haye faicte ausdicts Sieurs des Estats Generaux, sur le decez dudit Sieur Prince d'Orenge: & la conjoyssance qu'ils leur firent, pour auoir continué ses charges & gouuernemens au Prince Henry son frere.

La secte des Arminiens, & la secte des Calvinistes, ou Gomarites, diuisex en leurs sentiments, tant en la Religion qu'en l'Estat. 421.

Persecution des Arminiens, es années 1613 & 1619.

La ville de Frederic-stadt bastie par les Arminiens, au pays de Holstein en Danne-marc. 422.

Sont conuiez par les Roys de Dannemarc & de Suede, de s'aller habiter es villes de Gluchstadt en Danne-marc, & de Godtadt en Suede.

Seconde supplication que les Ministres Armi-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan